

FICHE-COURS de la section « EDUCATEURS SPECIALISES »

Les textes qui régissent cette fiche-cours sont :

- le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale,
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 02/09/2015,
- le décret "paysage" du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation des études,
- le Règlement Général des Etudes,
- le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école,
- le Dossier Pédagogique concernant cette unité de formation.

Ils sont accessibles sur le site de l'établissement www.iepscf-tournai.be et sur celui d'un professeur de la section (www.lereservoir.eu).

Par votre inscription à cette UE, vous reconnaissez avoir été informé de ces éléments.

| Unité d'Enseignement (UE) | APPROCHE METHODOLOGIQUE 1 | | |
|---------------------------|---|----------------------------------|---|
| Code de l'UE | 983004 U36 D1 | Total périodes : 180 P. / ECTS : | Déterminante : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON |
| Contenu de l'UE | Activités d'Enseignement | Périodes | Chargé de cours |
| | Méthodologies de l'observation | 24 P. | Jean-François Lallemand |
| | Méthodologies de la communication interpersonnelle | 26 P. | Jean-François Lallemand |
| | Méthodologie spéciale : expression artistique, corporelle, sportive, culturelle | 30 P. | Olivier Devray |
| | Déontologie et connaissance de la profession | 20 P. | Fabrice Jacquart |
| | Méthodologie de l'analyse d'interventions éducatives | 20 P. | Fabrice Jacquart |
| | Education à la santé | 24 P. | Patrick Vantomme |
| | Autonomie | | |

| | |
|-------------------------------|---|
| Finalités particulières | Cette unité de formation vise à permettre aux étudiants de s'initier à la déontologie et aux techniques et méthodologies spécifiques au travail socio-éducatif. |
| Capacités préalables requises | Au départ d'un document écrit traitant au sens large de l'éducation, par écrit et oralement, résumer, émettre une critique en rapport avec son domaine de formation future et dissenter. Le travail de l'étudiant respectera les règles courantes de la présentation, de la syntaxe et de l'orthographe. OU Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS). |
| Activités d'Enseignement | Education à la santé |
| Programme | L'étudiant sera capable: <ul style="list-style-type: none"> - d'illustrer, au travers de concepts tels que santé, prévention, promotion de la santé, éducation à la santé, ... et en s'appuyant sur des connaissances de base liées à l'anatomo-physiologie, la spécificité du travail de l'éducateur spécialisé dans le cadre d'une approche globale de la personne ; - d'identifier les actions à mener et les attitudes à adopter face à des situations où la santé est mise en jeu et de préciser les limites des actions de l'éducateur spécialisé. |
| Contenu-matière | <ul style="list-style-type: none"> 0 - Introduction générale. 1 - Qu'est-ce que la santé ? 2 - Eléments de bio-anatomo-physiologie pour éducateurs. 3 - Histoire de l'hygiène et de l'éducation à la santé. 4 - Eléments d'hygiènes pour éducateurs. 5 - Epidémiologie et pathologies. 6 - Eléments de nursing pour éducateurs. 7 - Modèles de santé et d'éducation à la santé. 8 - Eléments de Sécurité Sociale pour éducateurs. |

| | |
|------------------------|--|
| | <p>9 - Protection, prévention et promotion de la santé.</p> <p>10 - Aspects psychosociaux en éducation à la santé.</p> <p>11 - Projet et éducation à la santé.</p> |
| Organisation | Des notes de cours prenant la forme de fiches sont accessibles et téléchargeables sur www.lereservoir.eu . L'activité d'enseignement est également accompagnée d'un diaporama et de vidéos. Les échanges et questions sont encouragés. Des courtes dissertations parsèment le déroulement de cette matière. Cette matière alterne autant que possible des contenus théoriques, des concepts et des dimensions plus pratiques se voulant proches du quotidien d'un éducateur. |
| Evaluation UE | APPROCHE METHODOLOGIQUE 1 |
| Acquis d'apprentissage | <p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'appliquer les principes de base de la relation d'aide et de la communication interpersonnelle dans le cadre de la profession d'éducateur spécialisé ; - de poser une réflexion sur l'application des concepts de créativité au travail socio-éducatif au travers d'au moins une activité d'animation ou d'expression ; - à partir de situations de travail socio-éducatif vécues sur le terrain professionnel ou amenées par l'étudiant ou les chargés de cours, <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser la(les) situation(s) à partir des repères déontologiques et des éléments spécifiques de l'identité professionnelle de l'éducateur spécialisé ; - de réaliser une description différenciant faits observés, émotions et ressentis ; - d'analyser la(les) situation(s) en mettant en évidence la distinction entre faits observés et hypothèses, des hypothèses explicatives susceptibles d'éclairer les enjeux des acteurs eu égard au contexte de la(des) situation(s) ; - d'analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques de la communication (influence du contexte, contenus, forme de communication, ...) |

| | |
|------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques relatifs à l'anatomo-physiologie et l'éducation à la santé. |
| Degré de maîtrise | <ul style="list-style-type: none"> - la finesse des observations et des descriptions, - le degré d'intégration des différents outils théoriques et méthodologiques, - la qualité des travaux présentés, - la capacité à faire des liens avec les autres unités de formation suivies. |
| Présence en cours | Pour participer à l'évaluation, l'étudiant doit satisfaire à la condition d'assiduité. Dans cette section, vous ne pouvez pas être absent plus de quatre dixièmes (40 %) des périodes que compte l'UE que ces absences soient justifiées ou non. |
| Modalités d'évaluation | <p>Education à la santé</p> <p>L'évaluation se réalise à l'aide d'une évaluation écrite visant à vérifier l'acquisition et la compréhension des notions étudiées. Elle se déroule en deux temps à une date précisée en classe comme en ligne.</p> <p>Le premier temps se réalise à cahier fermé et porte sur vos connaissances. Le second, à cahier ouvert, vise à analyser une situation professionnelle choisie par l'étudiant à l'aide de différentes notions de ce cours, mais pas seulement.</p> <p>Pour le premier volet de cette évaluation certificative, les questions se décomposent en trois catégories. Sont corrélées l'ampleur du développement (quantité) et la qualité de celui-ci. Une première question, très sommative, vise à la restitution d'une connaissance. Les réponses aux deux suivantes peuvent être considérées comme des contextualisations où est attendu la mise en perspective d'une notion du cours avec le quotidien de l'éducation spécialisée. La dernière catégorie porte sur deux considérations où l'étudiant a à faire part de sa réflexion comme de son positionnement professionnel. Une fois, cette partie terminée et la copie remise, l'étudiant reçoit l'autre partie de l'évaluation.</p> <p>L'autre volet se déroule à cahier ouvert. Cela signifie que l'étudiant peut non seulement amener son cours, un ordinateur et sa connexion à Internet, comme tout autre support. L'évaluation porte cette fois sur une situation professionnelle où l'éducation et à la santé sont en jeu. Il convient alors de développer une analyse de celle-ci en utilisant certaines notions du cours dont des « incontournables ». L'étudiant aura à faire montre de ses capacités de discernement, de critique, de</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>développement comme de ses aptitudes à proposer des attitudes ou des pratiques adaptées, mesurées à l'observation et à l'analyse qu'il aura produite. La structuration et la mise en forme du texte produit seront appréciées.</p> <p>Le temps imparti pour cette évaluation en deux épreuves est de 180 minutes maximum.</p> <p>Grille critériée : ci-dessous.</p> |
|--|--|

| EDUC UE 3 AE 6 - EDUCATION À LA SANTÉ (part I) | | |
|--|---------------------------------|--|
| Premier volet de l'évaluation | | |
| Au moins une question de contextualisation (2,3) mobilise une notion théorique du cours d'éducation à la santé en la définissant de manière précise et en la contextualisant au minimum à l'aide d'un exemple issu du quotidien d'un éducateur ou du cours ; | <input type="checkbox"/> ACQUIS | |
| Au moins une question d'argumentation (4,5) mobilisant une notion théorique du cours d'éducation à la santé est développée en tenant compte de la définition de cette notion, de son apport à l'éducation à la santé que peut proposer un éducateur spécialisé. Des arguments sont avancés visant à souligner les compétences et responsabilités de l'éducateur spécialisé en regard des enjeux de l'éducation à la santé. | <input type="checkbox"/> ACQUIS | |
| Second volet de l'évaluation | | |
| La situation décrite relève de l'éducation spécialisée ; | <input type="checkbox"/> ACQUIS | |
| L'analyse de celle-ci incorpore au moins une notion du cours d'éducation à la santé ; | <input type="checkbox"/> ACQUIS | |
| L'analyse de celle-ci convoque au moins dans sa description somatique une notion d'anatomophysiologie ; | <input type="checkbox"/> ACQUIS | |
| L'analyse précise au moins un élément favorable et un élément défavorable à la situation ; | <input type="checkbox"/> ACQUIS | |
| Les possibilités d'intervention sont classées selon leur caractère thérapeutique (biomédical) et selon leur caractère éducatif ou éducationnel ; | <input type="checkbox"/> ACQUIS | |
| Les possibilités d'intervention signalent leur multidisciplinarité ; | <input type="checkbox"/> ACQUIS | |

| | | | | |
|---|---------------------------------|----------|-----------|---------------------------------|
| Les possibilités d'intervention spécifiques de l'éducation spécialisée sont développées en lien avec l'analyse conduite. | <input type="checkbox"/> ACQUIS | | | |
| Seuil de réussite : | | | | <input type="checkbox"/> ACQUIS |
| ... d'analyser la(les) situation(s) à partir des éléments théoriques relatifs à l'anatomophysiologie et l'éducation à la santé. | | | | |
| Degré de maîtrise : | | | | |
| | AB | B | TB | E |
| Précision des notions théoriques utilisées | | | | |
| Description détaillée de la situation | | | | |
| Observation détaillée avec intégration des notions théoriques de l'éducation à la santé | | | | |
| Adaptation circonstanciée du discours | | | | |
| Cohérence argumentaire | | | | |
| Développement structuré | | | | |
| Syntaxe et vocabulaire soutenus | | | | |
| Mobilisation adaptée de ressources référencées | | | | |
| Mobilisation adaptée de notions issues d'autres cours | | | | |
| Approche globale | | | | |

Critères d'échec ou d'ajournement en page suivante.

En cas d'échec ou d'ajournement :

- a) La(les) réponses à(aux) question(s) de contextualisation (2,3) ne mobilisent pas la(les) notion(s) théorique(s) correspondant au cours d'ES ;
- b) La ou les réponses à(aux) question(s) de contextualisation (2,3) ne défini(ssen)t de manière complète la(les) notion(s) théorique(s) ;
- c) La ou les réponses à(aux) question(s) de contextualisation (2,3) ne contextualise(nt) pas la notion théorique, et ce au minimum à l'aide d'un exemple issu du quotidien d'un éducateur ou du cours ;
- d) La ou les réponses à(aux) question(s) d'argumentation (4,5) ne mobilise(nt) pas la(les) notion(s) théorique(s) correspondant au cours d'éducation à la santé ;
- e) La ou les réponses à(aux) question(s) d'argumentation (4,5) n'(ne) est(sont) pas développée(s) en tenant compte de la définition de la(les) notion(s) théorique(s) correspondant au cours d'éducation à la santé ;
- f) La ou les réponses à(aux) question(s) d'argumentation (4,5) ne souligne(nt) pas son apport à l'éducation à la santé que peut proposer un *éducspé* ;
- g) La ou les réponses à(aux) question(s) d'argumentation (4,5) n'avance(nt) aucun argument visant à souligner les compétences et responsabilités de l'éducateur spécialisé en regard des enjeux de l'éducation à la santé ;
- h) La situation décrite ne relève pas de l'éducation spécialisée ;
- i) L'analyse de la situation n'incorpore pas au moins une notion du cours d'éducation à la santé ;
- j) L'analyse de la situation ne convoque pas dans la description somatique au moins une notion d'anatomophysiologie ;
- k) L'analyse de la situation néglige de préciser au moins un élément favorable et/ou un élément défavorable à cette situation ;
- l) Les possibilités d'intervention proposées par l'étudiant ne sont pas classées selon leur caractère thérapeutique (biomédical) et selon leur caractère éducatif ou éducationnel ;
- m) Les possibilités d'intervention proposées par l'étudiant signalent pas leur multidisciplinarité ;
- n) Les possibilités d'intervention spécifiques de l'éducation spécialisée proposées par l'étudiant ne sont pas développées et/ou ne sont pas en lien avec l'analyse conduite.